CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES

Procès-verbal de la réunion du Conseil de Faculté du lundi 20 décembre 2021
Visioconférence TEAMS

Présences :
Jean-Luc Bonnaud (Histoire)
David Décarie (Études françaises)
Pierre-Marcel Desjardins (HÉP)
Julie Forgues (Arts visuels)
Thomas Hodd (Anglais)
Émilie Grace Lavoie (rep. unité II)
Guillaume Lépine (Rep. prof., Arts)
Gervais Mbarga (Info.-comm.)
Denise Merkle (Traduction et langues)
Marie-Andrée Pelland (Sociologie et criminologie)
Monique Richard (Musique)
Marie-Noëlle Ryan (Philosophie)
Arnaud Scaillerez (Rep. prof., Sc. Soc.)
Lise Savoie (Travail social)
Katia Talbot (Art dramatique)
Jean-François Thibault (Doyen)
Dominique Thomassin (Secteur langue et secrétaire)
Guy Vincent (Histoire et géographie)

Absence motivée :
Matthieu LeBlanc (Vice-doyen)
Ève Léger (Rep. étud., Sc. soc.)

1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 20 décembre 2021

Le doyen demande si des points doivent être ajoutés à l'ordre du jour.

Il rappelle que, comme pour les dernières réunions du Conseil de faculté, les votes se dérouleront par consensus, c'est-à-dire qu'une proposition sera adoptée si personne ne manifeste son désaccord.

Pierre-Marcel Desjardins propose l'adoption de l'ordre du jour. La proposition est adoptée par consensus.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 17 novembre 2021

Le doyen demande si le projet de procès-verbal reflète bien les propos tenus lors de la dernière réunion et si des membres souhaitent y apporter des modifications. Il rappelle que les coquilles doivent être signalées directement à la secrétaire.

Denise Merkle propose l'adoption du procès-verbal. La proposition est adoptée par consensus.

3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 17 novembre 2021

Point 3 : La discussion sur les bonnes pratiques en matière de recrutement et de rétention figurera à l'ordre du jour de la réunion du Conseil de faculté de janvier prochain.

Point 5.1 : La proposition de modification des programmes de traduction a été envoyée au registrariat puis au Comité des programmes.

Point 5.2 : La proposition de modification de la mineure en arts visuels a été envoyée au registrariat puis au Comité des programmes.

Point 5.3 : La proposition de modification du Diplôme en analyse et action communautaires a été envoyée au registrariat puis au Comité des programmes.

Point 5.4 : Le plan de mise en œuvre des décisions du Conseil des gouverneurs pour les programmes de M.A. et de Ph. D. en études littéraires a reçu l'approbation du Conseil de la FESR et a été transmis au VRER.

Point 6 : Le budget fait partie des points à l'ordre du jour de cette présente réunion.

Point 8.2 : Pour le moment, la première semaine de cours en janvier se déroulera à distance, mais des changements sont possibles selon les recommandations de la province.

4. Affaires étudiantes

En l'absence de la représentante étudiante, le doyen revient sur les Jeux de la science politique qui se dérouleront à l'UQAM à la mi-janvier. Il a conseillé à Jonathan Robichaud, membre du conseil étudiant, d'annuler la participation de l'Université de Moncton pour des raisons de sécurité en raison de l'augmentation des cas de COVID-19 au Québec. Le comité organisateur et le conseil étudiant ne sont cependant pas encore prêts à prendre cette décision pour le moment.

5. Création / modification / évaluation de programmes / cours

5.1 Département des arts visuels [Annexe 1]

Julie Forgues explique que le Baccalauréat appliqué en design intérieur est offert en collaboration avec le CCNB et que la présente proposition de modification ne porte que sur des cours suivis dans cet établissement.

Les changements permettent de pallier des lacunes dans certains cours et de respecter les normes de l'agrément.

5.1.1 Modification du Baccalauréat appliqué en design intérieur

Julie Forgues propose la modification du Baccalauréat appliqué en design intérieur. La proposition est adoptée par consensus.

5.1.2 Abolition, modification et création de cours BADI

Julie Forgues propose l'abolition, la modification et la création de cours BADI. La proposition est adoptée par consensus.

5.2 École des hautes études publiques [Annexe 2]

5.2.1 Suspension des admissions au Diplôme d'études supérieures en administration publique et au Diplôme d'études supérieures en gestion des services de santé

Pierre-Marcel Desjardins explique que la suspension des admissions à temps plein au Diplôme d'études supérieures en administration publique et au Diplôme d'études supérieures en gestion des services de santé est nécessaire parce qu'offrir tous les cours obligatoires dans ces programmes est actuellement impossible vu la situation financière et le nombre peu élevé d'inscriptions. Il s'agit d'une mesure temporaire liée au défi que représente actuellement l'offre de cours, laquelle fera l'objet d'une attention particulière par le secteur dans le cadre des suivis à l'évaluation des programmes qui a récemment été effectuée.

Pierre-Marcel Desjardins propose la suspension des admissions au Diplôme d'études supérieures en administration publique et au Diplôme d'études supérieures en gestion des services de santé. La proposition est adoptée par consensus.

5.3 Programme d'information-communication [Annexe 3]

Gervais Mbarga explique que les propositions de modifications du programme d'information-communication découlent de l'évaluation du programme en 2019 et de la mise en œuvre des décisions du Conseil des gouverneurs. Ces modifications permettent notamment d'accentuer le virage numérique, la dimension éthique et la recherche dans le domaine de la communication.

5.3.1 Modification du B.A. (majeure en information-communication)

Gervais Mbarga propose la modification du B.A. (majeure en information-communication). La proposition est adoptée par consensus.

5.3.2 Modification de la mineure en journalisme

Gervais Mbarga propose la modification de la mineure en journalisme. La proposition est adoptée par consensus.

5.3.3 Modification de la mineure en relations publiques

Gervais Mbarga propose la modification de la mineure en relations publiques. La proposition est adoptée par consensus.

5.3.4 Abolition, modification et création de cours ICOM

Gervais Mbarga propose l'abolition, la modification et la création de cours ICOM. La proposition est adoptée par consensus.

5.3.5 Modification de la banque de cours OFG

Gervais Mbarga propose la modification de la banque de cours OFG. La proposition est adoptée par consensus.

5.4 Secteur langue [Annexe 4]

Dominique Thomassin indique que la proposition de création d'une mineure en compétences rédactionnelles avancées découle d'une volonté d'offrir une formation plus poussée en rédaction à l'Université de Moncton. Des cours existants liés à la maitrise de la langue écrite ont été réunis et un cours a été créé, soit FRAN3001 Rédaction professionnelle.

Elle propose également l'intégration de deux cours, FRAN2501 Techniques d'analyse de textes et FRAN2502 Discours argumentatif, dans la banque de cours OFG7.

5.4.1 Création de la mineure en compétences rédactionnelles avancées

Dominique Thomassin propose la création de la mineure en compétences rédactionnelles avancées. La proposition est adoptée par consensus.

5.4.2 Création et abolition de cours FRAN

Dominique Thomassin propose la création et l'abolition de cours FRAN. La proposition est adoptée par consensus.

5.4.3 Modification de la banque de cours OFG

Dominique Thomassin propose la modification de la banque de cours OFG. La proposition est adoptée par consensus.

5.5 Secteur langue [Annexe 5]

5.5.1 Plan de mise en œuvre des décisions du Conseil des gouverneurs | Formation linguistique

Dominique Thomassin résume les quatre décisions retenues par le Conseil des gouverneurs, c'est-à-dire l'évaluation continue de la formation linguistique, l'invitation de spécialistes pour offrir des ateliers sur la compréhension du processus d'écriture, l'intégration d'ateliers d'écriture en FRAN1500 Communication orale et l'ajout de la spécialisation en littératie universitaire ou en rédactologie comme atout lors des prochaines embauches. Elle résume également les actions prévues pour chacune des décisions.

Dominique Thomassin propose le plan de mise en œuvre des décisions du Conseil des gouverneurs pour l'évaluation de la formation linguistique. La proposition est adoptée par consensus.

6. Suivis : RDD / RVD / Sénat / Comité des programmes

Le doyen explique qu'à la RVD, on a évoqué la possibilité que les cours soient offerts sur Teams même lorsque le campus est fermé pour cause de tempête. Les avis divergent sur cette question, notamment parce qu'il serait impossible d'uniformiser les pratiques; certains pourraient offrir leur cours tandis que d'autres, en raison de panne d'électricité ou autres, devraient l'annuler.
L'ABPPUM a d'ailleurs envoyé un sondage au corps professoral sur cette question.

Un membre mentionne que les membres du corps professoral n'ont pas nécessairement tous accès à internet haute vitesse à partir de la maison.

Une membre souligne la difficulté que peut représenter l'enseignement lors des jours de tempête pour les parents de jeunes enfants qui doivent rester à la maison.

Le doyen ajoute qu'à la RDD, des discussions sont en cours sur les rapports d'inspection et le rôle des personnes responsables des inspections.

7. Renouvellement du statut de chercheuse associée au Département d'études françaises | Corina Crainic (D. Décarie) [Annexe 6]

David Décarie présente le dossier de Corina Crainic qui a contribué comme chercheuse associée au rayonnement du Département d'études françaises en publiant notamment un ouvrage important, *Martinique, Guadeloupe, Amériques. Des Marrons, du gouffre et de la Relation,* de même que plusieurs articles.

David Décarie propose le renouvellement du statut de chercheuse associée de Corina Crainic. La proposition est adoptée par consensus.

8. FESR Modifications aux Dossiers de renseignements personnels (DRP) et aux documents (M. Richard)

Monique Richard indique qu'un courriel a été envoyé récemment par la FESR pour clarifier les Modifications aux Dossiers de renseignements personnels et aux documents et elle conseille aux membres de lire attentivement le point 7 qui porte sur la retombée des projets, un élément important pour obtenir des subventions.

9. Interventions de l'ombud dans les affaires académiques (L. Savoie)

Lise Savoie explique que l'ombud communique avec des membres du corps professoral pour des questions académiques alors que son rôle n'est pas lié à l'application des règlements universitaires, par exemple, ou à la gestion de la salle de classe.

Une membre indique qu'elle a vécu aussi la même situation et demande que quelqu'un rappelle à l'ombud quel est son rôle à l'Université de Moncton.

Le doyen et le vice-doyen comptent discuter avec elle pour lui rappeler les processus à suivre.

10. Absence des étudiantes et étudiants | Sports universitaires (M.A. Pelland)

Marie-Andrée Pelland indique que plusieurs étudiantes et étudiants font partie des équipes sportives universitaires et, en cas d'absence liée à une blessure, le fardeau retombe sur la professeure ou le professeur qui doit apporter de l'aide supplémentaire à la personne absente. Elle estime que les Aigles bleus devraient mettre en œuvre des mesures pour assurer le succès académique de leurs athlètes. Par exemple, une personne a dû s'absenter pendant un mois ce semestre et la professeure a sollicité les Aigles bleus pour payer un tuteur, mais sa requête est restée sans réponse.

Le doyen suggère de le mettre en copie conforme lorsque de telles demandes sont présentées, et ce, dans le but d'accélérer les processus.

11. Tutorat et assistanat (J.-L. Bonnaud)

Jean-Luc Bonnaud explique que ses collègues ont constaté des inégalités manifestes dans les tâches qui sont confiées aux étudiantes et étudiants embauchés pour le tutorat et l'assistanat, à qui l'on offre de surcroit un trop maigre salaire. Certains travaillent un plus grand nombre d'heures que d'autres ou effectuent des tâches autres que celles qui sont prévues par le contrat. Son assemblée départementale a donc entrepris la rédaction d'un document pour encadrer ce travail.

Le doyen demande que le document finalisé lui soit envoyé pour que l'on en crée aussi un pour la faculté.

12. Informations

12.1 Budget 2022-2023

Le doyen rappelle qu'un courriel a été envoyé aux directions d'unités au sujet de la planification budgétaire qui doit être remise d'ici le 12 janvier 2022. Il précise qu'on revient au budget tel qu'on le planifiait avant la pandémie et avant les mesures restrictives. Le doyen doit présenter la planification budgétaire de la faculté quelques jours plus tard et ensuite la présenter au Comité de budget en février. Il rappelle que l'adoption du budget final relève du Conseil des gouverneurs lors de la réunion prévue durant la première semaine d'avril.

Il invite les membres à communiquer avec lui s'ils veulent discuter de leurs besoins budgétaires.

12.2 Chaires de recherche du Canada

Le doyen rappelle que quatre chaires de recherche se libèreront dans les prochaines années et que les professeures et professeurs peuvent encore envoyer leurs idées d'ici le 7 janvier. Pour l'instant, peu de projets potentiels ont été soumis et il réitère son invitation aux membres à présenter des projets pour que le décanat puisse être prêt.

L'Université de Moncton possède actuellement sept chaires de recherche, dont quatre à la FASS, et on espère en maintenir au moins deux à la Faculté. Sur les sept chaires, une seule est occupée par une

femme, donc l'inclusion sera assurément un facteur important tenu en compte lors de l'évaluation des projets soumis au Comité institutionnel et éventuellement au Secrétariat des Chaires.

12.3 La nuit des idées à la FASS

Arnaud Scaillerez rappelle que La nuit des idées sera organisée à Moncton le 27 janvier prochain pour la deuxième année consécutive. Plusieurs activités sont prévues, dont une exposition des œuvres et créations étudiantes à Resurgo, qui se poursuivra probablement aux beaux-arts la semaine suivante, ainsi qu'une conférence-débat sur le thème « Penser et repenser le monde de demain ».

Une conférence étudiante est aussi planifiée en mi-journée. Pour l'instant, une seule étudiante en science de l'environnement a offert sa participation pour présenter une communication sur le monde post-pandémique. On recherche actuellement au moins deux autres étudiantes ou étudiants qui consacrent leurs recherches à la FASS sur le contexte pandémique.

Un membre demande à Arnaud Scaillerez d'envoyer les informations par courriel.

13. Autres points

Rien à signaler.

14. Clôture de la séance

Le doyen remercie Monique Richard qui part en congé sabbatique et qui ne siègera pas l'an prochain au Conseil de faculté. Sa contribution aux travaux du Conseil au cours de ses trois mandats a été très appréciée.

Dominique Thomassin propose la levée de la séance à 14 h 43.

Jean-François Thibault

Matthieu LeBlanc